

## CONSEILS ET RECOMMANDATIONS POUR DES BONNES PRATIQUES NUMERIQUES

### Temps de travail scolaire:

En moyenne au collège, un interclasse de 3 minutes toutes les heures et une pause de 15 minutes toutes les 2 heures est instituée. A la maison :

- **Le temps de travail passé devant écran ne doit pas être trop long, pour des raisons tenant à la protection de la santé des enfants et à leur faculté de concentration.** Il est donc recommandé de continuer à **varier les cours, exercices et supports, afin d'utiliser la gamme des ressources à disposition et de pratiquer du travail sans écran (écriture, lecture, etc.).**
- La faculté de travailler seul(e) étant plus réduite, il convient d'adapter voire de réduire la charge de travail et de la répartir au mieux pour éviter une saturation (impossibilité de suivre ou faire 6 à 7 heures de scolarité par jour à la maison). **Le respect de la répartition des travaux à faire par les enseignants qui tiennent compte de la charge de travail dans le cahier de textes, peut être un bon outil.**
- **Se créer des routines d'horaires scolaires en privilégiant, sauf nécessité de connexion en ligne, les débuts de matinée (8h- 11h) et milieu d'après-midi (15h – 17h).**

### Travail scolaire :

- Pour progresser dans les apprentissages, **l'important est la régularité du travail personnel quelle que soit l'activité,** même si elle est réalisée avec l'aide d'un pair ou d'un tiers. Des travaux réguliers et évalués régulièrement y contribuent. **Le professeur peut voir les dernières connexions des élèves mais ne peut punir ou stigmatiser son éventuel défaut.**
- L'objectif de la continuité pédagogique est de **maintenir les acquis déjà développés depuis le début de l'année (consolidation, enrichissement...)** et d'acquérir des compétences nouvelles lorsque les modalités d'apprentissage le permettent.
- **Plutôt que de tirer tous les cours et « d'exploser » ainsi le budget cartouche d'encre et papier, l'enregistrement dans des dossiers numériques par matières s'impose sur clé ou ordinateur. Le tirage papier ne doit se résumer qu'au strict nécessaire.**

Si l'élève possède la possibilité de connexion et ne le fait pas. Il conviendra d'informer l'enseignant des raisons qui l'en empêchent afin que celui-ci les prennent en compte en adaptant les modalités de restitution en termes de temps (par exemple rallonger les délais) tout en rappelant l'intérêt d'un travail sérieux et régulier (ne pas pénaliser, ni sanctionner l'élève).

Les résultats de l'élève tant en termes de contenus que de régularité peuvent être renseignés dans les domaines et compétences visés. Cela contribue à donner du sens aux apprentissages et à valoriser l'engagement scolaire. Des coefficients peuvent être appliqués pour récompenser la difficulté comme la régularité du travail.

**Un devoir à la maison peut ainsi se substituer à l'évaluation prévue (et annulée) et qu'à ce titre, il est à rendre et comptera dans les résultats. Il est à noter que n'ayant aucune visibilité sur la durée du confinement, la nécessité d'un travail et d'une évaluation régulière sont gages de meilleure acquisition et de réussite plutôt qu'une seule évaluation plus conséquente au retour en classe pour les élèves s'étant dispensés de travail sans raisons justifiées (hors élèves non connectés).**

En espérant que ces conseils et recommandations vous soient utiles.

Bien cordialement.

Le Principal C. Macé

Un sondage sur les pratiques numériques des élèves leur sera proposé en fin de semaine.

